



## OBJECTIFS

- ▶ Se situer et être acteur de la prévention des risques
- ▶ Monter et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant
- ▶ Réaliser les vérifications de mise, remise en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage roulant
- ▶ Utiliser un échafaudage roulant en sécurité



## DURÉE

- ▶ 2 jours (soit 14 heures) - 25% théorie / 75% pratique



## PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ-REQUIS

- ▶ Toute personne de l'entreprise amenée à monter, vérifier, utiliser et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice technique du fabricant.
- ▶ Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des documents de travail et bénéficier d'une aptitude médicale au travail en hauteur.



## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET MODALITÉS D'ANIMATION

Alternance de parties théoriques (réglementation, différents documents à utiliser...) et pratiques (mise en situation sur cas concrets).  
La partie pratique se réalise en situation pédagogique formation.



## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test type QCM. Évaluation pratique sur le montage d'une structure (seront notamment évalués: la sécurité pendant l'intervention, le respect de la notice de montage, la communication et la vigilance vis-à-vis des autres intervenants).



## NOMBRE DE STAGIAIRES

- ▶ De 3 au minimum, à 8 stagiaires au maximum par formateur



## RECYCLAGE

- ▶ Recommandé tous les 3 ans

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

- MODULE 1 - Enjeux de la prévention
- MODULE 2 - Rôles et responsabilités des différents acteurs
- MODULE 3 - Prévention des risques
- MODULE 4 - Différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation
- MODULE 5 - Exploitation de la notice du fabricant
- MODULE 6 - Cadre réglementaire des vérifications des échafaudages, et responsabilités qui en découlent
- MODULE 7 - Préparation du montage
- MODULE 8 - Montage et démontage en sécurité d'un échafaudage roulant
- MODULE 9 - Examen d'adéquation, et examen de montage et d'installation de l'échafaudage
- MODULE 10 - Vérification journalière (examen de l'état de conservation de l'échafaudage)
- MODULE 11 - Règles d'utilisation en sécurité d'un échafaudage roulant

